



Le Pingouin, N°17

23 mai 2018



Ce numéro donne quelques éclairages sur les événements, les actions ou les analyses qui nous permettent de **situer l'action associative dans la perspective de la construction d'une société à finalité humaine**. Pour retrouver toutes [nos parutions voir ICI](#).

Editorial : Dans quelles société voulons-nous vivre ?

Le Premier ministre a engagé le 9 novembre (il y a 6 mois !), une concertation afin de « préciser une ambition nouvelle au service de la vie associative, pour une société de l'engagement ». Sur cette base il a demandé aux associations de faire très rapidement des propositions avant fin février 2018. Le Collectif des Associations Citoyennes a participé activement à cette concertation et a fait des propositions [qu'on trouvera ici](#), en soulignant que la question principale est celle des subventions publiques aux associations qui réalisent des actions au service du bien commun et de l'intérêt général, de façon non lucrative, participative et désintéressée.

Cependant, la question associative ne semble plus une question prioritaire pour le gouvernement. Les délais s'allongent de façon démesurée. Le rapport élaboré par le Mouvement Associatif, pour récapituler toutes les propositions qui ont été faites, attend le feu vert du Premier ministre pour être rendu public. Celui-ci n'a fixé aucune date pour apporter une réponse à ces propositions.

Pendant ce temps, la dégradation du tissu associatif s'accélère. Des associations disparaissent, des services ne sont plus rendus, 100 000 emplois ont été perdus par les associations au cours des 12 derniers mois, constituant le principal facteur d'aggravation du chômage selon l'INSEE. Le gouvernement compte sur sa puissance de communication pour passer en force et détruire tout ce qui fait obstacle à la liberté des affaires.

Cette politique ne se limite pas en effet aux associations : politique d'austérité, destruction des services publics, réforme fiscale favorable aux plus riches, casse du code du travail, remise en cause de la protection sociale, restriction des droits et libertés, chasse aux migrants, etc. Le discours est toujours le même : il n'y a plus d'argent dans les caisses, « l'État n'est pas le Père Noël » (réponse à nos propositions pendant la concertation). Pourtant, il n'a jamais accordé autant de subventions : **l'ensemble des mesures fiscales et sociales en faveur des entreprises et des plus fortunés représente 66 milliards d'euros** (voir notre dossier), les profits explosent, mais ne sont pas redistribués. Mais partout les résistances se multiplient contre une **déstructuration à marche forcée de la société française**.

Notre volonté de construire une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique, plus égalitaire, avec un partage effectif des richesses est partagée par les avocats, les cheminots, les urgentistes, les étudiants, les juristes, les apiculteurs, les maires ruraux, etc. **C'est pourquoi le CAC a appelé les associations citoyennes à se joindre au mouvement commun** de toutes celles et ceux qui luttent pour l'égalité, la justice sociale et la solidarité, en participant aux manifestations unitaires du **samedi 26 mai** ou en contribuant à cette journée sous tout autre forme qui paraîtra opportune (débat en interne avec les adhérents ou avec les usagers, manifestation symbolique, etc.). **Ce qui est en jeu, c'est la nature même de la société dans laquelle nous voulons vivre.**

Plus que jamais, l'avenir dépend de notre mobilisation.

L'action du CAC

Le CAC appelle à participer à la manifestation unitaire du 26 mai 2018

Le CAC appelle les associations citoyennes à se joindre au mouvement commun de tous ceux qui luttent pour l'égalité, la justice sociale et la solidarité, en participant aux manifestations unitaires du samedi 26 mai, en organisant, avec toutes les organisations mobilisées, des **débats locaux** pour savoir quelle société nous voulons, ou **en contribuant à cette journée sous tout autre forme** qui paraîtra opportune (débat en interne avec les adhérents ou avec les usagers, manifestation symbolique, etc..).

En effet, **ce sont les mêmes enjeux** qui se jouent à travers la fragilisation de l'action associative et à travers la déstructuration en profondeur de la société française. Malgré leur diversité, tous les mouvements qui se rejoignent expriment la même volonté que celle des associations citoyennes construire une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique, plus égalitaire, avec un partage effectif des richesses. [Voir ici le texte de l'appel](#).

Le CAC se réorganise pour réaliser une production collective

A la réunion plénière du 24 mars, il a été décidé d'adopter une organisation plus participative (donc plus lisible et accessible) afin de répondre aux enjeux par la mobilisation de tous. Dans ce but, le travail de plaidoyer et de réflexion du CAC a été articulé autour de cinq axes de travail :

- **Transitions** écologique, sociale, économique, ...
- **Financements publics et emploi**,
- **Financiarisation et marchandisation** des associations,
- **Droits** et atteintes aux libertés associatives,
- **Collectivités** et associations.

Pour chacun des groupes de travail, un **pilote** a été désigné, avec une **petite équipe d'animation** et des personnes qui s'engagent à participer régulièrement. Chaque groupe définit des chantiers ponctuels d'une durée limitée.

L'enjeu est de parvenir à une production collective, avec peu de moyens, de façon autogérée, ~~si~~ et de faire converger les travaux déjà menés par les associations ou réseaux membres du CAC. **Nous avons besoin de vous et de tous ceux et celles qui sont prêts à participer à ce travail collectif.** Pour voir [la liste des chantiers et plus d'informations c'est ici](#).

1 juin 18. 1^{ère} réunion du groupe écologie et transitions. Position sur la biodiversité

Le groupe écologie et transitions tient sa 1^{ère} réunion ouverte le 1^{er} juin à 14h *au 108 rue Saint-Maur 75011 Paris* avec 2 sujets : comment mobiliser les associations autour des enjeux d'une transition qui est nécessairement écologique, sociale, économique, démocratique-? Comment faire connaître plus largement les actions porteuses d'alternatives ? Nous essaierons également d'apporter une réponse commune du CAC à l'enquête lancée par le Ministère de la transition écologique pour élaborer un futur plan en faveur de la biodiversité. Voir [ici l'appel à contribution ministériel](#). Pour participer au groupe vous pouvez envoyer un mail à picquart.nicole@orange.fr

5 juin 18. 1^{ère} réunion du nouveau groupe financements publics

Cette réunion sera centrée principalement sur la question de **l'avenir et le financement public des associations**, notamment pour demander à l'État de se réengager compte tenu de la nécessité d'aller vers des financements stables et garantis. Le CAC s'est exprimé dans le cadre de la concertation lancée par le gouvernement, et a demandé que l'État apporte 1 milliard de subventions nouvelles aux associations. Depuis lors, plusieurs rapports ont confirmé cette analyse et fait des propositions. À la lumière de ces rapports, il paraît essentiel de préciser nos demandes afin de pouvoir intervenir dans la **préparation du budget 2019** en retravaillant les propositions déjà faites, et de **relancer la mobilisation**. Cette réunion a lieu le 5 juin 2018, de 14h30 à 17 h, au CAC, 108 rue Saint-Maur 75011 Paris. **Vous pouvez y participer et recevoir le dossier en envoyant un message à didier.minot@free.fr**

23 mai 18. Rapport Borloo : nombreuses réactions, réunion de décryptage et d'échanges mercredi matin

Le rapport Borloo « Vivre ensemble, Vivre en grand » suscite de très nombreuses réactions, au sein des réseaux membres du CAC comme dans les médias. **Une réunion pour échanger et débattre** collectivement a lieu pour préciser la position du CAC mercredi 23 mai de 10 heures à 13 heures, au CAC, 108 rue Saint-Maur, 75011 Paris.

Les régies de quartier ont rédigé une note de contribution envoyée au Président de la République [que vous trouverez ci-jointe](#). Celle-ci insiste sur 3 dimensions : le soutien au développement économique et à l'emploi dans les quartiers, l'appui aux acteurs de proximité, une politique de la ville porteuse d'une vision à long terme.

L'université d'été du CAC du 11 au 13 juillet à Amiens

Notez bien la date dans vos agendas, les inscriptions sont ouvertes ! Pour tout savoir sur notre Université d'été 2018, ce temps précieux de rencontres, d'échanges et de ressourcements dans un cadre convivial, toutes les infos sur le programme provisoire, les détails logistiques et les tarifs sont sur notre site [via ce LIEN-Cl](#).

Les inscriptions en lignes sont sur la [plateforme Helloasso ICI](#) – Sinon le Bulletin d'inscription à nous [retourner est LA](#). Pour ~~lire un retour~~ les actes de l'édition 2017 à Lyon/Villeurbanne c'est [ici](#).

Adhésions

Sachez que le travail réalisé par le CAC n'est possible qu'avec votre soutien notamment financier qui [lui](#) permet une certaine autonomie ~~du CAC~~ assurant ainsi une parole libre. Le CAC relance actuellement sa campagne d'adhésion 2018, vous pouvez donc y répondre et nous soutenir sans modération ! Rien de plus facile, tous les liens, infos, bulletins d'adhésion sont réunis sur [notre site ICI](#).

Spécial rémunération du capital : la rigueur est un choix.

Le gouvernement justifie les restrictions budgétaires, dont les associations sont parmi les premières victimes, par la nécessité de favoriser la compétitivité des entreprises qui seraient en danger, et d'augmenter la fortune des plus fortunés de façon qu'ils puissent investir. Comme cet argument revient sans cesse, il a paru utile de dresser un tableau comparatif. **Oui, le ruissellement existe, mais pour les nantis.**

Quelques chiffres

63,5 milliards de diminution de charges pour les entreprises, 94 milliards de profits pour le CAC 40

Les entreprises du CAC 40 ont réalisé 94 milliards de profits en 2017, en hausse de 24% par rapport à 2016 (voir ici le [communiqué du CAC](#)). Cependant personne ne souligne que ces profits sont **aux 2/3 de l'argent public**. En effet :

- Le gouvernement a **augmenté le CICE** (coût 21 milliards d'euros), qui va pour l'essentiel à ces mêmes entreprises.
 - Celles-ci bénéficient d'une grande partie des **40 milliards de dégrèvements de cotisations sociales**, qui déséquilibrent gravement les comptes de la protection sociale.
 - Le gouvernement a **diminué le taux d'imposition des bénéficiaires pour les entreprises** de 33% à 28% (coût 1,2 Mds€).
- En regard le montant des **impôts sur les sociétés** toutes confondues (petites et grandes) est de **25 milliards** en 2018.

4,5 milliards pour les particuliers fortunés

- **Le Prélèvement forfaitaire unique**, ou « flat tax », instaure un taux de prélèvement maximum de 30% sur les revenus de capitaux mobiliers (actions, obligations, reventes d'entreprises) - coût : 1,3 milliards d'euros en 2018 ; 1,9 en 2019, dont près de la moitié des gains (44 %) va profiter à 1 % des ménages ([voir ici](#)).
- **La suppression de l'ISF** et son remplacement par l'IFI (impôt sur la fortune immobilière) avantage les plus riches des riches, puisque 90 % de la richesse est constituée d'actifs financiers pour les 0,1% les plus riches ([voir ici l'article de Piketty](#)). En revanche, les propriétaires d'une belle maison restent taxés. Le coût est estimé à 3,2 milliards.

Ainsi le total des exemptions d'impôts et de cotisations sociales aux entreprises (62,2 milliards) représente les 2/3 des profits réalisés par les entreprises du CAC 40. Ce montant est supérieur au déficit budgétaire de la France (61,3 milliards). Si on y ajoute les baisses d'impôts pour les particuliers fortunés, le total des cadeaux fiscaux et sociaux en 2018 s'établit à **66 milliards d'euros**. De plus, **les 2/3 des bénéfices des entreprises sont reversés aux actionnaires** et seulement 30 % sont réinvestis (voir p. suivante)

En regard, la rigueur...

Nous citerons ici quelques réductions significatives pour 2017. **Chacun pourra compléter** avec sa propre expérience.

- **La réduction de 11 % des crédits politique de la ville** en août 2017 a fait économiser au budget de l'État 46,5 millions d'euros, qui contribuaient au financement de 435 contrats de ville, couvrant 1.514 quartiers parmi les plus pauvres de France où habitent 5,5 millions de personnes.
- **Le déficit de l'Assistance Publique des hôpitaux de Paris** en 2017, qui justifie l'aggravation catastrophique des services d'urgence et entraîne de nouvelles mesures d'économies décidées par Martin Hirsch, (qui annonce « un gel de 0,5 % de la masse salariale à titre conservatoire ») a été de 200 millions d'euros en 2017 ([voir ici](#)).
- **Les associations** ont été amputées de 900 millions de subventions équivalentes en 2 ans par la suppression des emplois aidés, s'ajoutant à la diminution de 16 milliards d'euros des subventions publiques des associations depuis 2005. Cette mesure a provoqué la mise au chômage de plus de 100 000 personnes et d'immenses dégâts sociaux. Les associations ont besoin d'un milliard d'euros supplémentaire en 2019 pour éviter le naufrage de pans entiers de l'action associative.
- **La suppression de la réserve parlementaire**, qui par ailleurs n'était pas exempte de critiques, a fait économiser au budget de l'État 120 millions d'euros, dont environ la moitié (60 millions d'euros) allaient à des associations proches des parlementaires. Dans un grand élan de générosité, le Premier ministre a affecté 25 millions d'euros au FDVA.
- **La réduction des APL** fait récupérer au budget de l'État 1,5 milliards d'euros en 2018, sur le dos de 6,5 millions de bénéficiaires les plus pauvres. **La réduction du loyer de solidarité** prive les bailleurs sociaux de 1,7 milliards de recettes, amputant leur capacité d'investissement dans des logements neufs.
- **Pour 8,4 millions de retraités, la hausse de la CSG** se traduira par une perte de revenu de 324 euros par an, soit un prélèvement global de 2,72 milliards ([voir ici](#)).
- **La suppression de la taxe d'habitation** ([voir ici](#)) progressive sur 3 ans, présentée comme un gain, ne l'est que partiellement pour les foyers qui bénéficiaient d'un abattement ou d'une exonération. Par exemple, elle compense l'augmentation de la CSG pour un retraité sur 10, partiellement pour 56 %, nulle pour 36 % des retraités ([voir ici](#)).

De cette comparaison on peut conclure que **l'argent public ne manque pas. La rigueur n'est pas une nécessité mais un choix** délibéré, politique et idéologique, d'aller vers une **société régie par des entreprises, dérégulée, inégalitaire.**

Lors de la concertation avec le gouvernement, un des représentants de l'État, face à notre demande de revalorisation des subventions aux associations, a déclaré « l'État n'est pas le père Noël ». Effectivement, nous concédons volontiers que **l'État n'est pas le père Noël pour les associations**, ni [pour](#) les hôpitaux, ni pour les HLM, ni pour les plus pauvres. **Mais l'État est bien le Père Noël pour les entreprises et pour les plus fortunés.**

Oxfam : Des profits sans partage : les 2/3 des bénéfices reversés aux actionnaires

Le récent rapport d'Oxfam, publié le 14 mai, apporte un nouveau démenti à la théorie du ruissellement. Alors que les entreprises françaises du CAC 40 ont annoncé des bénéfices record de plus de 93 milliards d'euros pour 2017, pas de ruissellement en vue : depuis 2009, les deux tiers de ces bénéfices ont été reversés aux actionnaires sous forme de dividendes, moins d'un tiers a été réinvesti tandis que les salariés n'ont touché que 5,3 % de participation et d'intéressement. La France serait championne du monde de la rémunération des actionnaires. Depuis 2011, les principaux plans sociaux des entreprises du CAC 40 n'ont permis d'économiser que 0,6 à 5,5 % des volumes de dividendes versés aux actionnaires. Pour réformer ce « système économique qui va dans le mur » Oxfam et Basic proposent une série de recommandations allant de l'encadrement des rémunérations à la réforme de la gouvernance des sociétés. Voir le résumé de Bastamag [c'est ici](#). Pour lire le rapport complet [c'est là](#).

La loi sur le secret des affaires passe en toute discrétion

Le Sénat a adopté le 18 avril la proposition de loi sur le «secret des affaires», transposant la directive européenne, en musclant un peu le texte concocté fin mars par l'Assemblée nationale, malgré la bronca d'une cinquantaine d'ONG et sociétés de journalistes, réunis sous différents collectifs intitulés «Informer n'est pas un délit» ou «Stop secret d'affaires» et une pétition signée par 350 000 personnes. Sous prétexte de lutter plus efficacement contre l'espionnage industriel, ce texte crée **un droit général au secret** pour les entreprises, qui leur permet potentiellement de traîner devant les tribunaux quiconque porterait à la connaissance du public une information sur leurs activités sur laquelle elles auraient préféré maintenir l'omerta. Les institutions européennes ont catégoriquement refusé de restreindre la portée de ce texte aux seules situations concurrentielles, ce qui laisse la porte ouverte à tous les abus. [Voir ici l'analyse de Bastamag](#).

Voir aussi **comment les décisions se préparent à Bruxelles** sous la pression des multinationales (françaises et américaines) pour le secret des affaires [cet article de l'Observatoire des multinationales de 2015](#).

Plan social : non, ce n'est pas fini !

Contrats aidés : le vaste plan social se poursuit.

Rappelons une fois de plus que les contrats aidés ne sont pas une solution satisfaisante à long terme, car les activités associatives nécessaires à la société doivent être assurées par des emplois stables, respectant le code du travail. Mais dans l'immédiat, en l'absence d'une stabilisation significative des subventions publiques, la suppression des contrats aidés a des conséquences désastreuses comme viennent de le souligner le Sénat et l'Assemblée nationale, qui se poursuivent dans un silence assourdissant des médias et des organisations.

La précarisation des personnes les plus fragiles et la disparition des associations se poursuivent en 2018, au rythme du non-renouvellement des contrats venant à échéance. La plupart des personnes ainsi évincées de l'emploi n'ont pas d'autre choix que de retourner au RSA ou à Pôle Emploi. Au-delà des chiffres, ce sont **autant de souffrances et de dignités perdues**. Le vaste plan social qui se poursuit est invisible sur le terrain du fait de la dispersion des emplois supprimés, mais il est visible au niveau macro-économique. L'INSEE, dans sa note de conjoncture (mars 2018), précise que 101 000 emplois aidés non marchands ont été supprimés en 2017, et a souligné à plusieurs reprises que la réduction drastique des emplois aidés explique la stagnation du chômage en France, malgré la reprise économique, alors qu'il diminue chez nos partenaires. [Voir ici la note de l'INSEE](#).

Une révision en profondeur des parcours emplois compétences est nécessaire

Les Contrats Emploi Compétences, censés remplacer les contrats aidés, amplifient leurs effets désastreux, comme l'ont analysé récemment deux rapports du Sénat ([voir ici](#)) et de l'Assemblée Nationale ([voir ici](#)). En effet, la circulaire réduit de façon drastique le nombre de contrats disponibles, les taux de prise en charge, la prise en charge hebdomadaire des contrats, la réduction de leur durée. De plus, la complexification des procédures disqualifie de fait les petites et moyennes associations. Aucune mesure de remplacement n'a été prévue pour l'insertion des jeunes sans qualification, le maintien en activités de chômeurs âgés de plus de 50 ans. C'est pourquoi le CAC demande à la Ministre du travail de **réexaminer en profondeur cette circulaire**, notamment la durée hebdomadaire, la durée totale et les conditions mises à l'obtention des contrats emplois compétences afin ~~de~~ que ces contrats soient **attractifs** par rapport au niveau du RSA, en cohérence avec un objectif de formation, accessibles aux petites et moyennes associations. [Voir ICI la proposition détaillée](#).

Emplois aidés. Une chanson témoignage

« **On est des milliers à être concernés** ». Ce clip de grande qualité en dit beaucoup plus que bien des discours. Voir ici [le clip de la chanson orchestrée](#) et imaginée par la Fédération des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais, avec la participation active des maisons de quartier et des centres sociaux de Flandre maritime, des hommes et des femmes en contrats aidés, des bénévoles, des habitants... Auteur, compositeur, interprète : Fabrice RISHEBE.

Comprendre et agir

Cette fois-ci encore, nous ne pourrions pas [tout de](#) couvrir, face à la multiplication des remises en cause simultanées opérées par le gouvernement. Nous donnons ici quelques éclairages qui nous ont paru particulièrement significatifs.

Demandez que la loi Agriculture et Alimentation interdise le Glyphosate en 3 ans

L'autorisation du glyphosate, herbicide le plus vendu au monde, a été prolongée pour 5 ans en Europe à l'automne dernier sous la pression des lobbies et des agriculteurs productivistes. Emmanuel Macron s'est, lui, engagé à l'interdire « *au plus tard dans trois ans* ». La **Loi Agriculture et Alimentation**, qui est débattue en ce moment à l'Assemblée nationale, lui offre l'opportunité de concrétiser cette promesse. Or le gouvernement fait marche arrière puisqu'un amendement visant à interdire le glyphosate, déposé par le rapporteur, M. Moreau, a été retiré par la commission des Affaires économiques sur l'avis défavorable du ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert. **Mais il n'est pas trop tard : l'engagement d'interdire le glyphosate en France au plus tard dans trois ans peut** encore être intégré à cette loi. **Pour [signer la pétition c'est ici](#).**

Demandeurs d'asile : une pétition face à l'indigne suspicion

En Alsace un collectif de psychiatres, psychologues, psychothérapeutes et psychanalystes dénonce la suspicion dans une tribune au « Monde » : « *partout autour de nous, nous observons la récurrence de la suspicion. Au quotidien, nous soignons des patients réfugiés. Ce sont des adultes seuls, en couple ou en famille, ce sont des mineurs isolés et des enfants. Notre expérience professionnelle auprès de ces personnes nous apprend que cet accueil n'est pas respectueux de la dignité humaine. Il reste indigne en raison d'un paradigme qui domine, influence et conditionne toute la politique d'accueil : la présomption de mensonge, sur laquelle repose aussi le projet de loi sur un « droit d'asile effectif » (projet de loi Collomb). La demande d'asile un véritable parcours du combattant, avec un impact négatif et destructeur sur la santé psychique de nos patients. De nombreuses demandes d'asile sont rejetées au motif que les menaces et persécutions alléguées sont « improbables », voire falsifiées* ». Vous pouvez [co-signer la tribune ICI](#).

Accueil des migrants : la CIMADE lance une initiative citoyenne européenne

Une **initiative citoyenne européenne (ICE)** vient d'être lancée pour demander aux institutions européennes de prendre en compte la voix de toutes celles et ceux qui souhaitent accueillir davantage en Europe et ainsi donner à voir les mobilisations et solidarités qui existent partout en Europe. Nous avons jusqu'à février 2019 pour récolter **1 million de signatures** dans toute l'Europe. Des dizaines d'organisations de la société civile sont actuellement mobilisées dans 15 pays différents pour récolter le maximum de signatures. En France, nous visons 300 000 signatures ! Aidez-nous à les récolter en **signant la pétition** sur [le site de La Cimade ICI](#).

Soutenons l'AGECA pour conserver ses locaux

L'AGECA est une association d'éducation populaire qui gère des locaux sans équivalent dans le 11^e arrondissement à Paris, mis à disposition de nombreuses associations. Ceux-ci appartiennent à l'Association diocésaine de Paris, qui envisage de multiplier le loyer par 3, rendant impossible la poursuite des activités de l'AGECA. Dans une lettre au président de l'association diocésaine, le CAC souligne que le diocèse de Paris a également des responsabilités vis-à-vis de l'ensemble des associations parisiennes qui utilisent les locaux de l'AGECA, du travail réalisé par ces associations et au-delà envers les personnes bénéficiaires de leurs services, et qu'il serait paradoxal que l'Église adopte les mêmes critères de gestion que des sociétés immobilières. Pour signer la pétition de soutien à l'AGECA [c'est ici](#). Le 2 juin, le comité de soutien pour l'AGECA organise un « apéro partagé » à midi devant les locaux du 177 rue de Charonne - comitedefenseageca@orange.fr

En Chine, des capteurs cérébraux pour surveiller les émotions des employés

Vous aimez l'intelligence artificielle ? Voici un exemple d'innovation. A l'usine Hangzhou Zhongheng Electric en Chine, les employés portent des casques ou des casquettes dans lesquels sont cachés des capteurs qui analysent leurs ondes cérébrales pendant qu'ils travaillent. Les données sont envoyées vers des ordinateurs qui permettent de surveiller les changements émotionnels des travailleurs, tels que le stress, la colère, l'anxiété ou la fatigue. Le management explique que le but est de mesurer le stress des ouvriers pour mieux adapter le rythme de travail et augmenter l'efficacité de l'usine. Une professeure impliquée dans ce programme explique qu'un employé trop émotif dans un poste clé peut affecter toute une chaîne de production. Grâce aux capteurs, le manager est prévenu et peut ainsi demander à l'employé de faire une pause, de changer de poste ou de partir pour la journée : [lire ICI](#).

Construire

Chaque mois, nous restituons quelques exemples de la façon dont les associations contribuent à promouvoir une société solidaire, responsable et participative.

Soudorgues, laboratoire vivant de participation citoyenne

Soudorgues est une petite commune des Cévennes, qui avait 200 habitants en 1990, [et](#) en compte aujourd'hui 300 [habitants](#) grâce à sa capacité d'accueil de nouveaux venus et à la démocratie participative, qui a permis de construire un avenir commun en donnant la parole aux citoyens. Différentes commissions ont permis de réaliser de nombreux projets : deux villages d'activités, la création de 4 logements sociaux de qualité qui accueillent des familles actives avec enfants, la réfection du foyer et son agrandissement, etc. L'installation du photovoltaïque assure le remboursement de l'emprunt contracté pour sa réalisation. L'aide bénévole permet de limiter les coûts, rendant les projets viables. Cette pratique a généré une riche expérience de la participation, transposable à d'autres situations : la nécessité d'un climat de confiance, d'une information complète des participants, la primauté de l'humain sur l'économie, l'importance d'une écoute de tous les participants dans les commissions, y compris les plus timides, la prise en compte [de](#) tous les facteurs. Un mouvement perpétuel toujours à reconstruire. [Voir ici la fiche détaillée](#).

Les potes en ciel, café des enfants à Fives (59)

Depuis 2008, les Potes en Ciel, café des enfants associatif ouvert à tous, peu coûteux, favorise les rencontres et les échanges. Il a pour objet de favoriser l'épanouissement de l'enfant, enrichir la relation parents-enfants à travers des ateliers culturels et artistiques ou des espaces de jeux libres, créer du lien social pour rompre l'isolement des familles, rendre les enfants et les parents acteurs dans leur vie et dans la cité. Ce projet entend contribuer à la construction d'un projet de société basé sur des valeurs de solidarité, de respect de l'environnement, d'une éducation émancipatrice qui permettra aux enfants de devenir des adultes épanouis, responsables et solidaires. [Voir ici](#).

Agenda, livres et documents

Soirée débat du CoJEP au Mans le 17 Mai

Une soirée débat de réflexion a été organisée le 17 mai par le CoJEP72 (Comité jeunesse éducation populaire en Sarthe), avec une trentaine de responsables associatifs mais également des élus locaux, pour débattre de l'avenir des associations. Le CAC est intervenu pour livrer sa vision de l'état de santé du monde associatif et entamer un débat sur l'avenir des structures non-lucratives. Les associations, plus que toute autre institution, ont la confiance des personnes. Elles se débattent pour agir localement à la réparation des dégâts causés par la société de consommation et à l'invention de la société de demain. Une rencontre qui en appelle d'autres pour continuer à trouver les solutions d'appuis et de soutiens et donner des suites concrètes aux mobilisations récentes.

26 mai : Une formation du MAN à la régulation non-violente des conflits

Cette formation a lieu le 26 mai à Montreuil. Quelques exercices et quelques repères sont proposés pour analyser des situations conflictuelles vécues et voir ensemble comment établir de justes distances et des relations plus saines. Chacun s'implique librement selon ses besoins et son tempérament. Cette formation est animée par Claire Bouchard, membre du MAN Lyon et animatrice du réseau Formation du MAN. Lieu : 50 avenue de la Résistance 93100 Montreuil (Métro Croix de Chavaux) 25 €. Pour s'inscrire man.idf@nonviolence.fr ou 01.48.73.09.02

26 mai : Biens communs, accès aux ressources vitales et droits humains

L'Université du Bien Commun, initiative de l'association *Les Périphériques vous parlent*, a lieu du 24 mai au 2 juin 2018, au 100ECS (Établissement Culturel Solidaire), 100 rue de Charenton, 75012 Paris. **Samedi 26 mai à partir de 15h**, une série de conférences se tiendra sur le thème "Biens communs, accès aux ressources vitales et droits humains" ; puis **Agora des Habitants de la Terre** et la contribution de l'Université du Bien Commun aux travaux sur la **Charte de l'Humanité**. « Quel doit être le rôle des biens communs publics mondiaux dans la construction de l'humanité en tant que sujet juridique et politique mondial ? ». [Voir ici le programme complet.](#)

26 et 27 mai : première session nationale des États Généraux des Migrations

Après une première rencontre nationale en octobre, des centaines de réunions et de mobilisations dans les assemblées locales et une journée collective de travail en avril, la session nationale des États Généraux des Migrations se tiendra les samedi 26 et dimanche 27 mai 2018 à Montreuil (93). Les États Généraux des Migrations cherchant à mobiliser toutes les personnes intéressées et souhaitant s'investir, il n'y a pas de conditions requises pour s'inscrire. [Détails et inscription ICI.](#)

Nanoparticules : liste téléchargeable de produits suspects

Au terme d'une enquête qui aura duré près de deux ans, **Agir pour l'Environnement** a mis en ligne une page listant plus de 300 produits susceptibles de contenir des nanoparticules. Malgré un règlement européen que les industriels de la nano-malbouffe persistent à ne pas respecter depuis 2014. Profitant, d'un laxisme persistant des pouvoirs publics, les fabricants s'affranchissent des règles élémentaires de droit et cachent aux consommateurs la présence de nanoparticules dont les effets sur la santé inquiètent une part grandissante de la communauté scientifique. Face à ce jeu de cache-cache auquel « jouent » les industriels, Agir pour l'Environnement a décidé de publier, sous forme d'un "mémo", la liste des produits contenant ou susceptibles de contenir des nanoparticules. [On peut la télécharger ici.](#)